



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 8 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	29	29 + 4 pouvoirs

Date de convocation 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, CATERINO Marie-Laure, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, SINGEVIN Pascal, CLERGEAT Pascaline, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, KACEMI Farida, MARTIN Antoine, BARDET Alice, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, SABATINO Anne, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Représentés : **HUART Gérald pouvoir donné à MAGLOIRE Arnaud, TIEDREZ Valérie pouvoir donné à BEHL Frédérique, GAUTHERIN Tristan pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, GULTEKIN Gülcan pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Placement des produits de cession – ouverture de comptes à terme
N° de délibération : 20260608_16

Rapporteur : M. Bernier

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,
Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances disposant que les collectivités territoriales et leurs établissements publics sont tenus de déposer leurs disponibilités auprès de l'Etat,
Vu la loi de finances pour 2004 dans son article 116, précisant le régime des dérogations à l'obligation de dépôt auprès de l'Etat des fonds des collectivités territoriales et ouvrant la possibilité d'ouvrir des comptes à terme,
Vu l'article L.1618-2 du CGCT,
Considérant que le compte à terme est un compte productif d'intérêts sur lequel sont placés des fonds pour une durée fixée à l'avance, au choix de la collectivité. Cette formule simple et sans risque à court terme et autonome n'est pas adossée à un compte à vue mais tenue dans les écritures de l'Etat.
Le montant correspond à un multiple de 1000 € avec un minimum de 1000 € et sans maximum. La durée du placement varie de 1 à 12 mois. Un retrait anticipé est possible toutefois il ne peut y avoir de retrait partiel.
Les fonds éligibles au placement doivent être issus de libéralités, de produits de la cession d'éléments du patrimoine, d'emprunts dont l'emploi est différé ou de recettes exceptionnelles.
Il est proposé au Conseil Municipal de placer 1 193 000 € sur des comptes à terme d'une durée de 5 mois à compter du 1^{er} juillet 2026.

- Les fonds proviennent des cessions ci-dessous :
- 2026 - chemin du Parc parcelles (AK 225) pour 320 000 €
 - 2026 – château de Montceaux-lès-Vaudes (parcelles (C 335 – C 401 – C 402 – C 337 – A 77 A 160 – A 161 – B 252) pour 825 000 €
 - 2026 – terrain en zone économique (ZK 78) pour 48 000 €.

A titre indicatif, le taux nominal sur un compte à terme de 5 mois était de 2,24 % au 7 mai 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à la majorité** hormis trois abstentions de M Mouzon, M Beaufils et Mme Sabatino, décide de :

- Solliciter l'ouverture de plusieurs comptes à terme près le comptable du Trésor à compter du 1^{er} juillet 2026,
- Procéder au placement des produits de cessions 2026 Chemin du parc, Château de Montceaux-lès-Vaudes et terrain en zone économique, d'un montant total de 1 193 000 € et pour une durée de 5 mois.
- Autoriser M. le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et signer toutes pièces utiles.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
29	4	30	0	3	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 9 juin 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.06.12 13:38:25 +0200
Ref:11188201-16877586-1-D
Signature numérique
le Maire